



COMPTES ANNUELS

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Bilan synthétique

BILAN SYNTHETIQUE

FONDS DE DOTATION MECENAT MUTUALIA
Exercice du : 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Stock et en-cours : Matières premières et autre approvisionnements En-cours de production Produits finis Avances et acomptes versés sur commande TOTAL I					Fonds propres sans droit de reprise : - Fonds propres statutaires - Fonds propres complémentaires Report à nouveau Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) Ecart de réévaluation TOTAL I	15 000 710 - 15 710	15 000 557 - 15 557
Créances : Clients et comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance (III) Capital souscrit appelé, non versé	150 000		150 000	85 000			
Valeurs mobilières de placement Action propres Autre titres Instrumentrs financiers à terme et jeton détenus Disponibilités TOTAL II	3 310 153 310	 -	3 310 153 310	21 127 106 127	Provisions pour risques et charges (II) Dettes Emprunts et dettes assimilées Avance et acomptes reçus sur commandes Fournisseurs et comptes rattachés Autres TOTAL III Produits constatés d'avance (IV)	 2 800 134 800 137 600	 2 570 88 000 90 570
TOTAL GENERAL (I+II+III)	153 310		153 310	106 127	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	153 310	106 127

Compte de résultat synthétique

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

FONDS DE DOTATION MECENAT MUTUALIA
Exercice du : 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES	Exercice N net	Exercice N-1 net	PRODUITS	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Achats de marchandises	1 923	6 067	Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	56 050	100 980	Subventions d'exploitation	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	460 347	456 680
Rémunération du personnel			Produits financiers		
Charges sociales			- Réserve réglementées		
Dotations aux amortissements			- Autres		
Dotations aux provisions					
Subventions versées	374 450	314 847			
Autres charges	27 925	34 786			
Charges financières					
TOTAL (I)	460 347	456 680	TOTAL (I)	460 347	456 680
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	460 347	456 680	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	460 347	456 680
BENEFICE OU PERTE					
TOTAL GENERAL	460 347	456 680	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	460 347	456 680

FONDS DE DOTATION MECENAT MUTUALIA

Préambule

EXERCICE COMPTABLE : DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Le Fonds a pour objet de recevoir et gérer, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue de financer des activités d'intérêts général dans des domaines variés tels que la santé et la lutte contre les maladies, la culture, l'environnement, le sport, l'éducation et la formation.

Le Fonds peut :

- soutenir des actions d'intérêt général à travers des organismes à but non lucratif ;
- mener ses propres actions d'intérêts général.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice est marqué par la prise en charge du festival MOONTAIN ROCK Festival pour un montant de 82 833,36 €. Il n'y a pas d'autres fait marquant sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les modalités d'établissement des comptes des associations et fondations soumises à des obligations législatives ou réglementaires d'établissement de comptes annuels sont définies, d'une part, par le règlement de l'ANC n° 2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et, d'autre part, par le Règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux des exercices ouverts à compter du 01/01/2025.

Changement de méthode comptable :

La première application de ces règlements constitue un changement de réglementation au sens de l'article 831-2 et 831-3 du PCG et donc un changement de méthode comptable appliqué de manière prospective aux comptes 2025, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont aucune incidence sur la présentation des états financiers. Les comptes comparatifs clos au 31/12/2024 n'ont pas été retraités mais sont désormais présentés avec les nouveaux modèles de bilan et compte de résultat.

Ce changement de réglementation n'a pas eu d'impact significatif sur l'établissement des comptes du Fonds de dotation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ☐ Continuité de l'exploitation,
- ☐ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ☐ Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes pris en charge au titre de l'exercice s'élèvent à 2 790 euros TTC.

REGIME FISCAL

Le Fonds De Dotation est exonéré d'imposition de par le caractère non lucratif de son activité.

CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE

La Contribution Volontaire en Nature est calculé en fonction des éléments suivants :

- Nombre de jours d'intervention des salariés ;
- Salaire Brut journalier

FONDS DE DOTATION
MECENAT MUTUALIA

ANNEXE 1				
EXERCICE COMPTABLE : DU 01/01/2025 AU 31/12/2025				
TABLEAU DE SUIVI DES DOTATIONS PERENNES D'ACTIFS ALIENABLES				
Détail par type de dotations	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Dotations pérennes représentatives d'actifs aliénables	15 000	-	-	15 000
Total	15 000	-	-	15 000
TABLEAU DE SUIVI DES DOTATIONS CONSOMPTIBLES				
Détail par type de dotations	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Autres fonds propres - dotations consommptibles	182 498	-	-	182 498
Autres fonds propres - dotations consommptibles - Correction N-1	- 183 055	-	-	- 183 055
Virements MTS - Réguil Produits à recevoir 2024	-	85 000	385 000	- 300 000
Produits à recevoir MTS 2025	-	-	150 000	- 150 000
Provision Maison du Gospel	-	-	7 000	- 7 000
Provision MP3S BULLE D'AIR	-	-	4 000	- 4 000
Provision MPS Expertises sociales projet 2	-	-	4 500	- 4 500
Provision Service de remplacement Grand Est	-	-	10 000	- 10 000
Provision UNA Charente Vienne	-	-	6 000	- 6 000
Provision ADAFTA PROJET 1 ET 2	-	-	16 800	- 16 800
Provision CHU GRENOBLE	-	-	3 000	- 3 000
Provision Parents enfants soleil	-	-	2 500	- 2 500
Provision Handisport Isère	-	-	5 000	- 5 000
Provision Fondation Edith Seltzer	-	-	10 000	- 10 000
Provision Faire ça voir	-	-	5 000	- 5 000
Provision Dessine-moi la High Tech	-	-	5 000	- 5 000
Provision Itinéraire Santé	-	-	3 000	- 3 000
Provision Centre Ressource Lyon	-	-	6 200	- 6 200
UNA CHARENTE	-	6 000	-	6 000
Handisport Isère	-	5 000	-	5 000
Faire Ça Voir	-	2 500	-	2 500
Centre Ressource Lyon	-	6 200	-	6 200
MPS EXPERTISE SOCIA	-	4 500	-	4 500
Itinéraires de santé	-	3 000	-	3 000
Fonds dotation CHU G	-	3 000	-	3 000
La Monnaie Autrement	-	4 000	-	4 000
AVHANGARD	-	6 000	-	6 000
Parents Enfants Sole	-	2 500	-	2 500
CAGOUILLETES	-	1 500	-	1 500
LE Gal Rire	-	5 000	-	5 000
Le Lieu Utile	-	30 000	-	30 000
Trésorerie Jongleux	-	12 060	-	12 060
AAPEI SERVICE LOISIR	-	1 000	-	1 000
ACEF	-	1 500	-	1 500
ASFMR	-	1 400	-	1 400
SOLEIL DE CLOWN	-	5 000	-	5 000
SESSAD Les Goélettes	-	1 534	-	1 534
Kela Keti	-	5 000	-	5 000
Pin Pon	-	12 666	-	12 666
Lelthe Musical	-	3 000	-	3 000
Les jardins de Gaia	-	4 000	-	4 000
ASVA CASTANET	-	3 000	-	3 000
Reseau Marguerite	-	5 000	-	5 000
Prevazur	-	3 000	-	3 000
Bulle d'Air	-	5 000	-	5 000
Banque Alimentaires	-	2 500	-	2 500
CDS	-	28 200	-	28 200
CDS	-	27 390	-	27 390
Musique en Liberté	-	4 000	-	4 000
Bivouac	-	3 000	-	3 000
Centre Leon Barard	-	5 000	-	5 000
CSCS AL ST-YRIEIX	-	2 500	-	2 500
Asso Fractale Prod	-	2 000	-	2 000
Instantanez	-	5 000	-	5 000
Tour des terroirs	-	5 000	-	5 000
Mijotees	-	2 000	-	2 000
ANEFA AURA	-	2 000	-	2 000
Tavallion de l'Allie	-	5 000	-	5 000
Occitan	-	2 500	-	2 500
Solaal Occitanie	-	7 500	-	7 500
Association Terres	-	7 000	-	7 000
Sainte Baume Develop	-	5 000	-	5 000
La monnaie autrement	-	2 000	-	2 000
Beaune accueil	-	1 200	-	1 200
Handiventure	-	1 500	-	1 500
ADAPEI DE LA DROME	-	4 000	-	4 000
ASS Lorraine	-	5 000	-	5 000
CIVAM	-	5 000	-	5 000
Du beurre dans les épinards	-	5 000	-	5 000
SOLAAL AURA	-	5 000	-	5 000
Mairie d'Entremont	-	2 500	-	2 500
SAFE MOUNTAINS	-	10 000	-	10 000
REGALADE	-	5 000	-	5 000
Association Terres	-	5 000	-	5 000
ASS un Pas Pour Mille	-	2 000	-	2 000
L'instand art	-	5 000	-	5 000
Vivre aux Eclats	-	5 000	-	5 000
APF FRANCE HANDICAP	-	4 000	-	4 000
Asso Chioe au vert	-	2 500	-	2 500
Provision dons à verser Service de remplacement Grand Est 2025	-	10 000	-	10 000
Provision dons à verser ADAFTA Projet 1 et 2 2025	-	16 800	-	16 800
Provision dons à verser MP3S Bulle d'air 2025	-	4 000	-	4 000
Provision dons à verser Maison du Gospel 2025	-	7 000	-	7 000
Provision dons à verser Fondation Edith Seltzer 2025	-	10 000	-	10 000
Provision dons à verser Dessine moi la Hifh Tech 2025	-	5 000	-	5 000
Provision dons à verser Faire ça voir 2025	-	2 500	-	2 500
Provision dons à verser Rahon Sport équilatation 2025	-	3 000	-	3 000
Provision dons à verser Pascaline 2025	-	5 000	-	5 000
Provision dons à verser MSA BFC - Projet 2 2025	-	3 500	-	3 500
Provision dons à verser MSA BFC - Projet 1 2025	-	5 000	-	5 000
Provision dons à verser AHBFC 2025	-	2 000	-	2 000
Provision dons à verser Café Poussette 2025	-	3 000	-	3 000
Provision dons à verser Fondation Audavie 2025	-	5 000	-	5 000
Provision dons à verser Fonds Clinatéc 2025	-	25 000	-	25 000
Provision dons à verser Jeunes Agricoles du Var 2025	-	3 000	-	3 000
Provision dons à verser Maison des lycéens Emile Roux 2025	-	20 000	-	20 000
Provision dons à verser MSA Auvergne 2025	-	5 000	-	5 000
Moontaint Rock Festival	-	82 833	-	82 833
Autres charges	-	3 064	-	3 064
Dons pour le MRF	-	-	10 500	- 10 500
TOTAL	- 557	633 347	633 600	- 710
TOTAL Montant contribution volontaire reçue (MTS)				11 536
Dont Prestations en nature				11 170
TOTAL Charges contribution volontaire (MTS)				11 536
Dont Prestation				11 170

FONDS DE DOTATION
MECENAT MUTUALIA

ANNEXE 2

EXERCICE COMPTABLE : DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI AUTRE ACTIVITE

Détail par type de dotations	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Autres fonds propres MTS	-	72 333	-	72 333
Dons versés par des services extérieurs:				
Radia Auto Distribution		6 000		6 000
Partenariat URIAGE		1 500		1 500
Royal SA		1 500		1 500
Expertise RHA		1 500		1 500
Charges :				
Achats d'étude et prestations de services			8 602	- 8 602
Achats de marchandises			1 923	- 1 923
Sous-traitance			287	- 287
Location mobilières			25 818	- 25 818
Maintenance			3 366	- 3 366
Publicité			113	- 113
Voyages et déplacements			14 800	- 14 800
Droits d'auteur et de reproduction			27 925	- 27 925
TOTAL	-	82 833	82 833	-

FONDS DE DOTATION
MECENAT MUTUALIA

ANNEXE 3

EXERCICE COMPTABLE : DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice			
Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	150 000	150 000	
Créances de l'actif circulant			
Charges constatées d'avances			
Total	150 000	-	-

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice				
	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un et cinq ans ou plus	Échéance à plus de cinq ans
Dettes				
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et compte rattachés	2 800	2 800		
Autre dettes	134 800	134 800		
Produits constatés d'avance				
Total	137 600	137 600	-	-

HONORAIRE DES COMMISSAIRES AU COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes	
	Forvis Mazars
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 800
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	-
Total	2 800